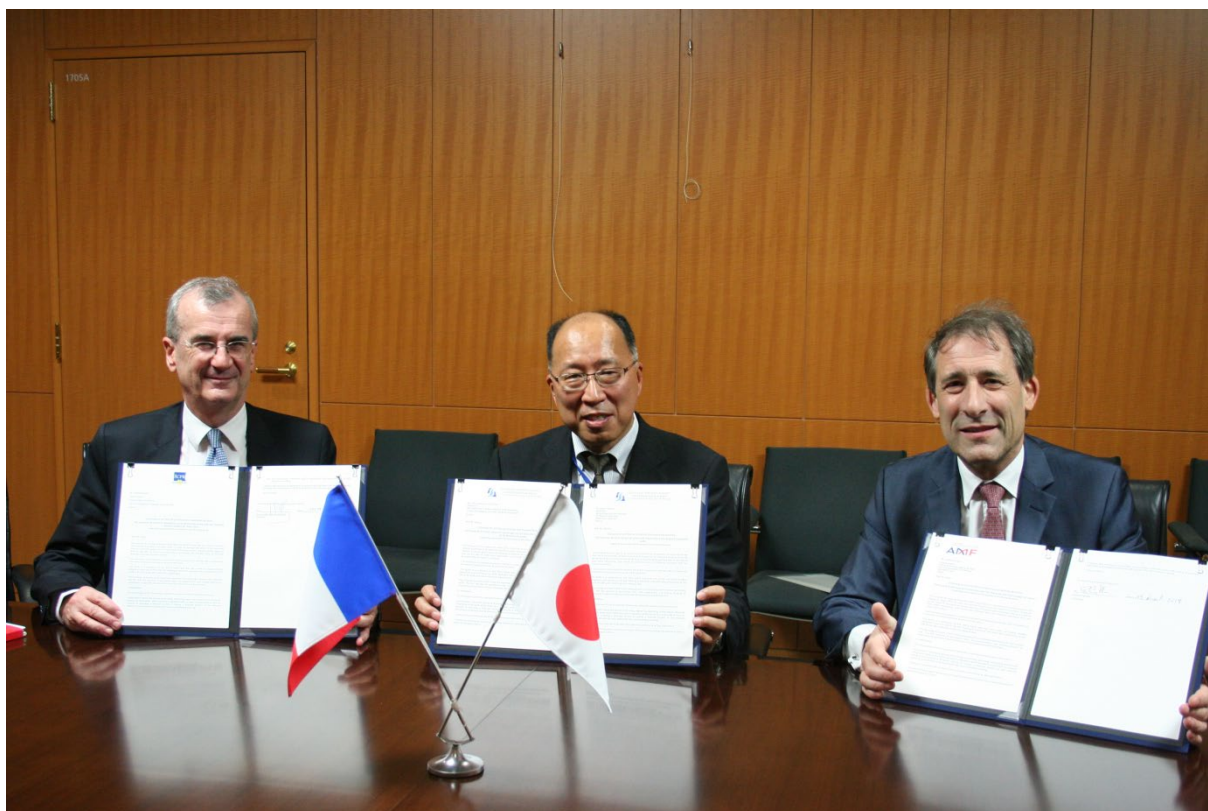


L'ACPR signe un accord de coopération Fintech avec le Japon



Il a été signé le 19 novembre lors du 22^e International Financial Forum organisé par Paris Europlace.

A l'occasion d'un déplacement du Gouverneur François Villeroy de Galhau à Tokyo, l'ACPR a signé un nouvel accord de coopération avec l'Autorité des services financiers du Japon (JFSA). L'AMF s'est engagée en parallèle dans une démarche similaire.

Alors que l'Asie est l'une des régions les plus dynamiques en matière d'innovation dans le secteur financier, l'ACPR a déjà signé deux accords Fintech avec l'Autorité monétaire de Singapour en mars 2017 et avec la Commission des services financiers de Corée en octobre 2018. Ces accords prévoient un mécanisme de référencement pour les Fintechs françaises qui veulent s'établir dans ces pays et

récioproquement pour les Fintechs étrangères qui veulent s'installer en France. À cette occasion, les autorités ont également convenu d'accroître les échanges sur les enjeux de l'innovation et des nouvelles technologies dans le secteur financier.

Retrouvez le [communiqué de presse](#).